

## VERBES DÉFECTIFS.

§ 78. Les verbes suivants sont appelés défectifs, parce qu'ils manquent d'une partie de leurs formes.

I. *Aio*, je dis :

INDICATIF.			SUBJONCTIF.	
PRÉS. S.	<i>āio</i> ,	<i>āis</i> ,	<i>āit</i> ,	S. — <i>āias</i> , <i>āiat</i> ,
P.	—	—	<i>āiunt</i> .	P. — — <i>āiant</i> .
IMPARF.	<i>āi-ēbam</i> ,	<i>-ēbas</i> ,	<i>-ēbat</i> ,	
	<i>āi-ēbamus</i> ,	<i>-ēbatis</i> ,	<i>-ēbant</i> .	
IMPÉR.	<i>āi</i> ( <i>très-rare</i> ).			PART. PRÉS. <i>āiens</i> , — <i>entis</i> .

REM. 1. On cite encore un parfait, *aisti*, *aistis*, mais il ne s'en trouve pas d'exemples.

2. Le verbe *aio* signifie souvent *dire oui*, *affirmer*; il est opposé à *nēgāre*, *nēgo* (*dire non*, *nier*). Le participe se rencontre une seule fois dans Cicéron (*aientibus*), et il signifie *affirmatif*.

II. *Inquam*, dis-je.

INDICATIF.					
PRÉS.	<i>inquam</i> ,	<i>inquis</i> ,	<i>inquit</i> ,	<i>inquimus</i> , ( <i>inquitis</i> ),	<i>inquiunt</i> .
IMPAR.	—	—	<i>inquirebat</i> ,	—	<i>inquirebant</i> .
FUT.	—	<i>inquies</i> ,	<i>inquiet</i> .		
PARF.	<i>inquii</i> ,	<i>inquisti</i> ,	<i>inquit</i> .		
IMPÉR.	—	<i>(inquē, inquīto)</i> .			

REM. 1. Les grammairiens ajoutent d'autres formes qui ne se trouvent pas dans les auteurs. Le subjonctif *inquiat* même est douteux. *Inquitis*, *inquē*, *inquīto* sont fort peu usités. *Inquii* est une fois dans Catulle.

2. Ce verbe n'est jamais le premier mot d'une phrase; il s'emploie toujours comme le français *dis-je*, *dis-tu*, *dit-il*, c'est-à-dire intercalé dans une autre proposition.

III. *Fāri*, *fātus sum* (déponent), dire, parler.

Ce verbe, presque uniquement poétique, n'est usité qu'aux formes suivantes :

INDIC. PRÉS.	— — <i>fātur</i> .	PARFAIT.	<i>fātus sum</i> , etc.
FUT.	<i>fāhor</i> , — <i>fābitur</i> .	PL.-Q.-PARF.	<i>fātus eram</i> , etc.
IMPÉR.	— <i>fāre</i> .	INFIN.	<i>fāri</i> .
PART. PRÉS.	( <i>fans</i> ), <i>fantis</i> , etc.	GÉROND.	<i>Gén. fandi</i> ; <i>Abl. fando</i> .
		PART. PARF.	<i>fātus</i> , <i>fāta</i> .
		SUPIN.	<i>fātu</i> .

REM. Le participe futur *fandus*, *a*, *um*, s'emploie adjectivement, et signifie : *ce qu'il est permis de dire ou de faire*.

## VERBES USITÉS SEULEMENT AUX TEMPS DE LA SECONDE SÉRIE.

§ 79. I. L'ancien verbe *caepere*, *caepio*, *caeptum* (*commencer*), n'est usité, dans les auteurs classiques, qu'au parfait et aux temps qui en dérivent : *caepi*, *caeperim*, *caeperam*, *caepissem*, *caepero*. Infin. *caepisse*, *caepturum esse*. Partic. fut. *caepturus*, *a*, *um*.

REM. 1. Le parfait *caepi* signifiant *j'ai commencé*, si l'on a besoin des temps de la première série, *je commence*, *je commençais*, etc., on emprunte ceux du verbe complet *incipio*, *incipis*, *incepi*, *inceptum*, *incipere*.

2. A la forme active *caepi*, répond la forme passive *caeptus sum*, *caeptus eram*, qui ne se construit qu'avec un infinitif passif, comme dans cette phrase : *De republica consuli caepti sumus*, Cic. (on a commencé à nous consulter sur les affaires publiques).

II. Les deux verbes *mēmīni* (*je me souviens*), *ōdi* (*je hais*), n'ont, comme le précédent, que les temps de la seconde série; mais on les traduit en français par ceux de la première. Du reste, ils sont parfaitement réguliers.

INDICATIF.		SUBJONCTIF.	
PARF.	<i>mēmīni</i> , <i>je me souviens</i> .	<i>meminerim</i> .	<i>ōdi</i> , <i>je hais</i> .
PL. PA.	<i>mēmīnēram</i> , <i>je me souvenais</i> .	<i>meminissem</i> .	<i>ōderam</i> , <i>je haïssais</i> .
FUT. A.	<i>meminero</i> , <i>je me souviendrai</i> .		<i>ōdero</i> , <i>je haïrai</i> .
IMPÉR.	S. <i>memento</i> , PL. <i>mementote</i> . <i>souviens-toi</i> .	Pas d'Impératif.	
INFIN.	<i>meminisse</i> , <i>se souvenir</i> .	INFIN. <i>ōdisse</i> , <i>haïr</i> .	FUT. <i>ōsurum esse</i> , <i>devoir haïr</i> .

REM. 1. *Memento* est le seul impératif qui soit formé d'un

temps de la seconde série. Il signifie « Souviens-toi [toujours], garde dans ta mémoire; » cf. § 400. Pour dire « Souviens-toi [maintenant], rappelle à ta mémoire, » on emploie *reminiscere*, *recordare*, impératifs de *reminisci*, *recordari*.

2. *Odi* a un parfait déponent, du reste assez rare, *osus sum* ou *fui* (j'ai haï). Composés : *exosus*, *p̄rosus* (haïssant).

3. Rien n'est plus facile que d'expliquer dans ces deux verbes le passage du parfait au présent : *memini*, j'ai gardé dans ma mémoire, donc, je me souviens; *odi*, j'ai pris en haine, donc, je hais<sup>1</sup>.

4. La même analyse s'applique aux deux parfaits *novi*, du verbe *nosco*, *nōvi*, *nōtum*, *noscere* (apprendre à connaître), et *consuevi*, de *consuesco*, *consuēvi*, *consuētum*, *consuescere* (s'accoutumer), qui ont aussi la signification du présent : *nōvi* (je connais, je sais), *noveram* (je savais); *consuēvi* (j'ai coutume), *consueveram* (j'avais coutume). Le sens primitif est : j'ai appris à connaître, je me suis accoutumé.

#### VERBES IMPERSONNELS.

§ 80. Quand on dit : *il parle*, *il écoute*, le verbe a un sujet déterminé, et le pronom *il* peut toujours être remplacé par un nom (*le maître parle*; *le disciple écoute*). Mais lorsque nous disons *il pleut*, *il grêle*, nous ne pensons à aucun sujet déterminé, et il n'y a pas de nom qui puisse remplacer *il*. Ces verbes sont appelés Impersonnels, parce que l'action qu'ils expriment n'est point attribuée à une certaine personne ou à une certaine chose; ou Unipersonnels, parce qu'ils n'ont que la troisième personne du singulier.

I. Les verbes qui expriment les phénomènes de la nature sont impersonnels; nous ne citerons que les plus usités :

Pluit, *il pleut*; pluēbat, pluēt; PARF. pluīt, etc. INF. pluēre, pluisse.  
 Ningit, *il neige*; ning-ēbat, ning-et; ninxit, ningère, ninxisse.  
 Grandin-at, *il grêle*; -ābat, -ābit; grandin-āvit, grandin-āre, -āvisse.  
 Tōn-at, *il tonne*; -ābat, -ābit; ton-uit, ton-āre, ton-uisse.  
 Fulgur-at, *il éclaire*; -ābat, -ābit; fulgur-āvit, fulgur-āre, -āvisse.

REM. Chacun de ces verbes forme à lui seul une proposition complète; le sujet n'est point sous-entendu; il est renfermé dans le verbe; et, comme l'esprit ne le distingue pas de l'attribut, le radical suffit pour les représenter l'un et l'autre<sup>2</sup>.

1. Cf. Méth. grecq., § 254. — 2. On verra plus tard dans quels cas ces verbes peuvent recevoir un sujet pris hors d'eux-mêmes, et s'employer à d'autres personnes qu'à la troisième du singulier.

II. Lorsqu'une action intransitive est attribuée à une ou à plusieurs personnes que l'on ne désigne que d'une manière générale, par exemple, *on va*, *on court*, le verbe latin, quoique neutre, prend la forme passive et se met à la troisième personne du singulier; c'est ce qu'on nomme Impersonnel passif :

Itur, *on va*; ibātur, *on allait*; ibitur, *on ira*; itum est, *on est allé*.  
 Curritur, *on court*; currēbatur, *on courait*; currātur, *que l'on coure*.  
 Venitur, *on vient*; veniētur, *on viendra*; ventum est, *on est venu*.  
 Pugnātur, *on combat*; pugnābatur, pugnābitur, pugnātum est.

REM. Ces verbes, comme les précédents, contiennent en eux-mêmes leur sujet : le radical indique l'action dont il s'agit; la terminaison passive annonce que cette action est, sera, ou a été faite.

III. Cinq verbes, qui ont en français un sujet déterminé, paraissent en latin sous la forme impersonnelle, de la manière suivante : *me pœnitet*, je me repens; *puerum pœnitet*, l'enfant se repent. Le verbe est actif, et l'accusatif qui l'accompagne en est le complément direct. Quant au sujet, c'est ici l'idée de regret, de peine, et cette idée se trouve dans le radical même du verbe, de sorte que *me pœnitet* signifie proprement : « le regret me peine, m'afflige; » *me pudet* : « la honte me touche, » et ainsi des autres.

INDICATIF.		SUBJONCTIF.	
PRÉS. me —, te —, illum } nos —, vos —, illos } je me repens, tu te repens, il se repent, nous nous repentons, etc.	pœnitet.	me —, te —, illum } nos —, vos —, illos } que je me repente, que tu te repentes, qu'il se repente, etc.	pœniteat.
IMPAR. me pœnitebat, je me repentai.		me pœniteret, que je me repentisse ou je me repentirais.	
FUT. me pœnitebit, je me repentirai.		me pœnituert, que je me sois repenti.	
PARF. me pœnituit, je me suis repenti.		me pœnituisset, que je me fusse ou je me serais repenti.	
PL. PA. me pœnituerat, je m'étais repenti.			
FUT. A. me pœnituerit, je me serai repenti.			
INFINIT. pœnitere, se repentir. Pœnituisse, s'être repenti.			
GÉROND. pœnitendi, pœnitendum, pœnitendo.			
PART. PR. pœnitens, qui se repent. FUT. PASSIF. Pœnitendus, a, um, dont il faut se repentir.			

Conjuguez d'après les mêmes principes :

1° Pudet, pudit (quelquefois puditum est), pudere, avoir honte. Les

6. Burn. Gr. Lat.

participes sont pris adjectivement : Pudens, — entis, honnête, réservé, qui a de la pudeur; pudendus, a, um, honteux, dont on doit rougir.

2° Pîget, piguit (quelquefois pigitum est), pigère, avoir de la répugnance. Pas de participe présent. Le futur passif, pigendus, a, um, est poétique et peu usité.

3° Tædet, per-tasum est, tædere, s'ennuyer. Pas de gérondif ni de participes, excepté *per-tasus* (ennuyé de).

4° Misêret, miseritum et misertum est, misertum erat, etc., avoir pitié. Les autres temps usités sont : miserēbat, miserēbit, miserēat, miserēret.

REM. Le parfait impersonnel *miseritum (miseritum) est*, est emprunté au déponent *miserereor, miserēris, miseritum sum, miserēri*, verbe personnel et complet, mais qui lui-même a été employé impersonnellement à tous ses temps; on lit une fois, dans Cicéron, *te miserēatur* (que vous ayez pitié).

§ 81. On nomme encore impersonnels les verbes suivants, qui ont, à la vérité, un sujet pris hors d'eux-mêmes (cf. § 220), mais un sujet qui ne peut jamais être un nom de personne.

1° Rêfert, il importe, rêferēbat, rêtulit, rêferre. — Il ne faut pas confondre ce verbe avec *rêfero, rêtuli, rêlatum, rêferre* (rapporter).

2° Oportet, il faut, oportēbat, oportuit, oportere.

3° Libet, il plaît, libebat, libuit ou libitum est, libère.

4° Licet, il est permis, licebat, licuit ou licitum est, licère.

5° Dêcet, il sied, il convient, decebat, decuit, decère.

6° Dêdêcet, il sied mal, dedeēbat, dedecuit, dedecère.

REM. 1. *Decet* et *dedecet* s'emploient très-bien à la troisième personne du pluriel; *libet* et *licet* s'y rencontrent quelquefois.

2. *Rêfert*, *oportet*, *dedecet*, n'ont de participe à aucun temps. Les participes présents des trois autres, *libens*, *licens*, *decens*, se prennent adjectivement.

3. Les parfaits déponents *libitum* et *licitum est* se trouvent aussi dans le sens du présent (il plaît, il est permis). *Licet* a un infinitif futur *liciturum esse* (devoir être permis).

§ 82. Beaucoup de verbes, tant à la forme active qu'à la forme passive, sont pris impersonnellement, quand leur sujet n'est point le nom d'une personne ou d'une chose déterminée, quoique d'ailleurs ces verbes aient toutes les personnes et tous les nombres :

Intêrest, il importe, il n'est pas indifférent; placet, il plaît, on trouve

bon (parf. placuit et placitum est); pätet, il est évident, liquet, il est clair (parf. subj. liquerit); fit, événit, accidit, contingit, il arrive; convénit, il convient, expédit, il est avantageux; præstat, il vaut mieux; jüvat, il fait plaisir; constat, il est constant; videtur, il paraît; creditur, on croit; dicitur, on dit; narratur, on raconte; traditur, on rapporte, on sait par tradition, et beaucoup d'autres.

REM. Les verbes passifs dont il est ici question viennent de verbes actifs, et dans le sens impersonnel ils ont toujours pour sujet un infinitif ou une proposition entière (cf. § 220). Ils ne doivent donc pas être confondus avec ceux du § 80, *itur, curritur*, lesquels viennent de verbes intransitifs, et n'ont pas d'autre sujet que leur radical même.

#### RÉSUMÉ DES TROIS PARAGRAPHES PRÉCÉDENTS.

Verbes impersonnels qui contiennent leur sujet en eux-mêmes :

I. *Pluit*. II. *Itur*. III. *Pœnitet*, et tous ceux de ces trois classes.

Verbes impersonnels qui ont un sujet pris hors d'eux-mêmes : *rêfert*, *oportet*, *libet*, etc.

Verbes personnels employés impersonnellement : *intêrest*, *placet*, *creditur*, etc.

#### RÉSUMÉ GÉNÉRAL DU SECOND LIVRE.

§ 83. Nous avons traité dans ce second livre du Verbe et du Participe. Nous avons conjugué d'abord le verbe *esse* (être), puis des verbes actifs et passifs des quatre conjugaisons, et des verbes déponents. Nous avons parlé ensuite des verbes irréguliers, défectifs et impersonnels.

Nous avons vu comment le verbe *être* met l'attribut en rapport avec le sujet dans les propositions comme : *Dieu est juste*. Nous avons observé en outre que ce verbe est renfermé implicitement dans tous les verbes attributifs, et qu'il sert à en former les terminaisons, c'est-à-dire à marquer les rapports de temps, de modes, de nombres, de personnes, l'idée d'action ou d'état étant exclusivement attachée au radical. Nous sommes en droit d'en conclure que le verbe *être* (quand il ne signifie pas *exister*) n'exprime que des rapports; et la distinction établie, § 37, entre les noms et les adjectifs qualificatifs d'une part, les pronoms et les adjectifs déterminatifs de l'autre, se retrouve dans les verbes : *Expression d'idées*, verbes attributifs ou concrets : *Expression de rapports*, verbe substantif ou abstrait.